

Litige Cours Ecole de commerce

Par **kamii**, le **12/09/2019** à **14:40**

Bonjour,

Je ne sais pas si je suis au bon endroit pour ma question. Je suis actuellement M2 en alternance dans une école de commerce. Avant mon entrée à l'école, j'étais attirée par une spécialisation appelée " Supply Chain Management and Purchasing" . L'intitulé de la spécialisation indique et laisse supposer qu'il y a des cours d'achats.

Or, maintenant que je suis entrée en école de commerce, il n'y a pas du tout de cours d'achats et il n'y a que des cours de supply chain et de logistique dans la spécialisation choisie. Cela me dérange, parce que je veux devenir acheteuse et que je voulais avoir des cours sur ce domaine, et que c'est aussi ce qui m'a poussé à choisir cette école. De plus, pour une école payante, j'estime qu'elle doit tenir ses promesses.

J'en ai parlé plusieurs fois à l'école, mais aucune action. Le problème leur a été soulevé plusieurs fois, mais l'école n'a rien fait.

Est-ce possible d'intenter une action juridique ? Ou de faire appel à un médiateur ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/09/2019** à **14:58**

Bonjour

En effet, vous pouvez poursuivre l'école si l'intitulé de la formation ne correspond pas à son contenu.

Par **Lorella**, le **12/09/2019** à **20:19**

L'intitulé est une chose, le programme une autre. C'est comme la nourriture où l'étiquette indique par exemple gâteaux aux myrtilles et si vous lisez la composition vous trouvez seulement 2 %. Mais c'est légal.

Avez-vous consulté le programme de ce master ? Que dit-il ? Prévoit-il des cours d'achat ? Est-il précis le nombre d'heures ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2019** à **09:26**

Bonjour

Pour rebondir sur l'exemple du gâteau aux myrtilles, il y en a au moins une trace.

Là, Kamii nous explique qu'il n'y a pas l'ombre d'un cours lié au "Purchasing".
Pourquoi reprendre ce terme dans l'intitulé de la formation ?!

Par **Lorella**, le **13/09/2019** à **10:02**

attendons le retour de Kami pour en savoir plus.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2019** à **10:46**

Oui ce serait bien d'en savoir un peu plus ...